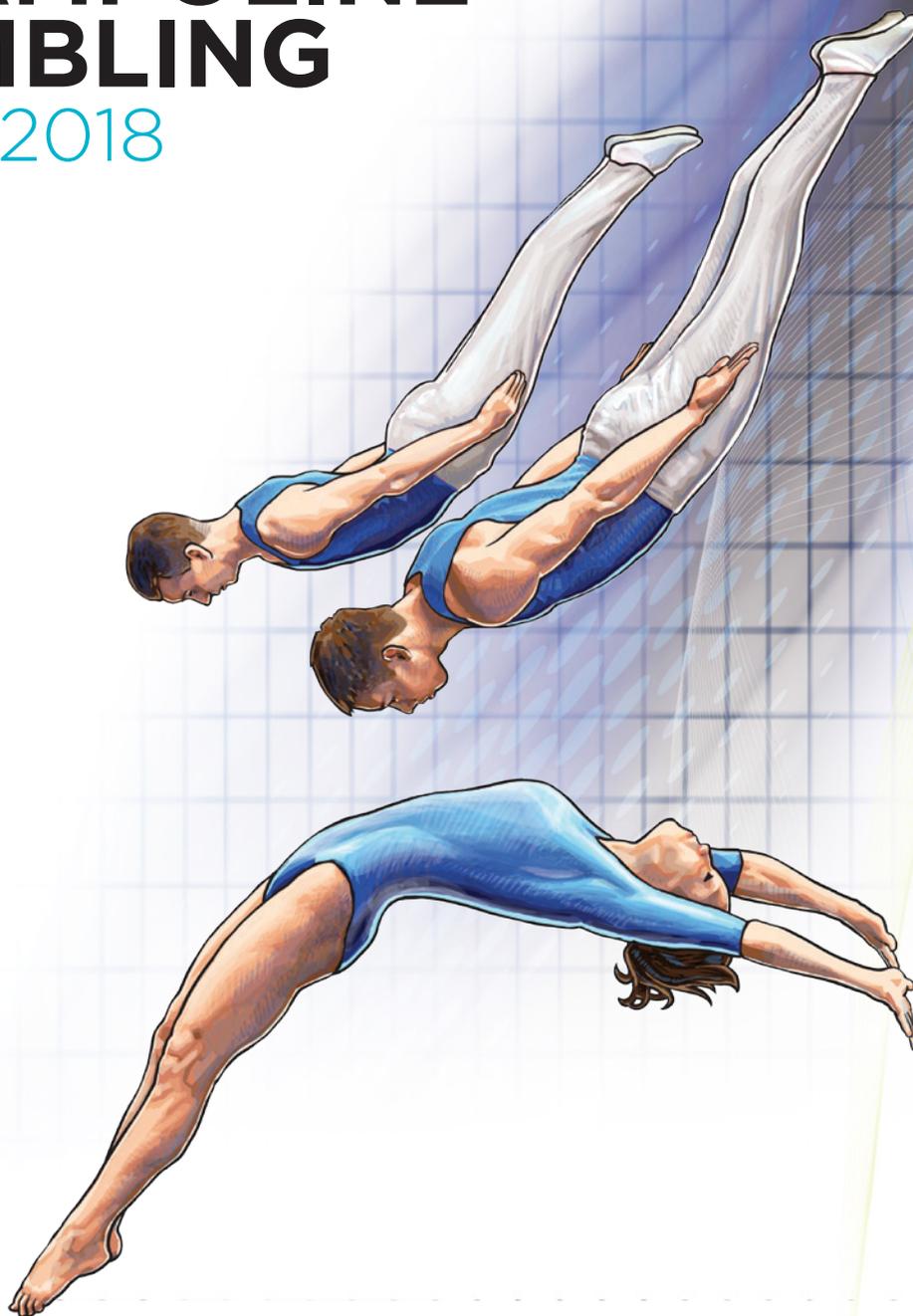


LETTRE FFGYM

TRAMPOLINE TUMBLING

2017-2018



ENSEMBLE,
CRÉONS LE MOUVEMENT.

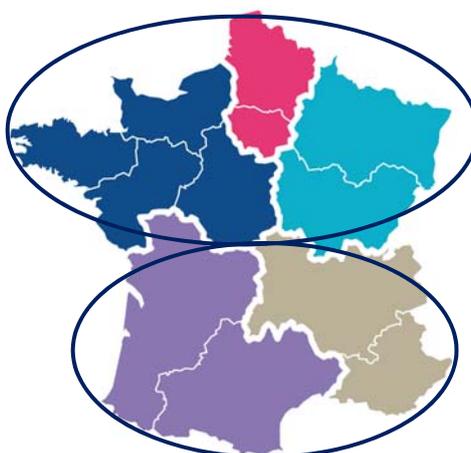


ORGANISATION DES SÉLECTIVES

- La première sélective est organisée en région ou regroupement. Elle doit être avoir lieu avant la sélective 2.
- La deuxième sélective est organisée dans chaque inter-région. La date limite est fixée aux 24-25 mars 2017.

Inter-région	Régions participantes	Région organisatrice
Est	Bourgogne Franche-Comté Grand Est	Grand Est
Nord	Hauts de France Île de France	Hauts de France
Ouest	Bretagne Centre Val de Loire Normandie Pays de la Loire	Bretagne
Sud-Est	Auvergne Rhône-Alpes Corse Provence Alpes Côte d'Azur	Provence Alpes Côte d'Azur
Sud-Ouest	Nouvelle Aquitaine Occitanie	Occitanie

- La troisième sélective est organisée les 21-22 avril avec un regroupement d'inter-régions : Est + Nord + Ouest et Sud-Est + Sud-Ouest. Les régions organisatrices sont Île de France et Auvergne Rhône-Alpes.



CODE F.I.G. AMÉNAGÉ POUR LES COMPÉTITIONS FRANÇAISES

Le Code FIG 2017-2020 doit être appliqué, à l'exception des aménagements suivants.

COMPOSITION DES JURYS

COMPÉTITION INDIVIDUELLE

Point 19 du CoP.	Sans machine HD		Avec Machine HD / ToF
	Filière Nationale	Filière Élite	
Juge Arbitre	1	1	1
Juges à l'exécution* (juges 1 à 6)	4/6	4/6	6
Juge ToF	0	1	1
Juges HD	2	2	
Juges à la difficulté (juges 7 et 8)	2	2	2
Total	9/11	10/12	10

* choisir l'une ou l'autre des options, en fonction de la quantité de juges disponibles.

COMPÉTITION SYNCHRONISÉE

Point 19 du CoP.	Sans Machine Synchro	Avec Machine Synchro	Avec Machine HD / ToF
	1ère et 2ème Sélective Inter-régionale	3ème Sélective Inter-régionale	Championnats de France / Masters
Juge Arbitre	1	1	1
Juges à l'exécution TR 1 = juges 1, 3 (et 5) TR 2 = juges 2, 4 (et 6)	4	4	6
Juges Synchro	2	1	1
Juges HD	2/4	2/4	
Juges à la difficulté (juges 7 et 8)	2	2	2
Total	11/13	10/12	10

CALCUL DES NOTES

AVEC UN JURY AVEC 6 JUGES À L'ÉXÉCUTION

En individuel :

La note d'exécution est calculée en enlevant les 2 plus hautes et les 2 plus basses notes. L'addition des 2 notes restantes est la note obtenue par le gymnaste.

Les responsables de compétitions départementales, régionales ou inter-régionales peuvent modifier le nombre de juges à l'exécution (point 19.1.2 du CoP.) si nécessaire.

Le nombre de juges passe alors de 6 à 4. La note d'exécution est calculée en enlevant la note la plus haute et la note la plus basse. L'addition des 2 notes restantes est la note obtenue par le gymnaste.

En synchronisé :

Lors d'une compétition avec un jury de 6 juges E, la note d'exécution est calculée en enlevant la note la plus haute et la note la plus basse, sur chaque trampoline. La note d'exécution est obtenue en effectuant la **moyenne** des 2 notes restantes (moyenne des médianes), E = max 10 pts.

AVEC UN JURY AVEC 4 JUGES À L'ÉXÉCUTION

Lors d'une compétition avec un jury de 4 juges E, la note d'exécution est obtenue en effectuant la **moyenne** des 4 notes, E max = 10 pts.

NOTE HD

En l'absence d'appareil électronique de mesure, 2 ou 4 juges sont chargés d'attribuer une note de déplacement (HD) :

- 1 ou 2 sur le trampoline 1 ;
- 1 ou 2 sur le trampoline 2 ;
- La note HD est obtenue en effectuant la **moyenne** des notes affichées par les juges.
HD max = 10 pts.

NOTE DE SYNCHRONISATION :

En l'absence d'appareil électronique de mesure, 2 juges sont chargés d'attribuer une note de synchronisation.

La note de synchronisation est obtenue en effectuant l'addition des 2 notes, S max = 20 pts
N.B : La machine ToF pénalise jusqu'à 1 pt par élément.

Sans machine, on juge comme habituellement, en pénalisant les écarts de 0 à 0,5 pt.

LES PÉNALITÉS ATTRIBUÉES PAR LES JUGES A L'ÉXÉCUTION

Chandelle finale / stabilité finale :

Chandelle finale « incontrôlée » = - 0,1 pt

N.B : 1 rotation de bras = toléré

1 fermeture carpée = toléré

1 déplacement vers l'avant = toléré

Stabilité finale : maximum 0,2 pt de pénalité

Cumul chandelle finale + stabilité finale = maxi 0,3 pt

Déductions supplémentaires après le 10^{ème} élément.

Contact main/toile = - 0,5 pt.

Contact autre que la toile = - 0,5 pt.

Chute genoux - 4 pattes - fesses - dos - ventre = - 1 pt.

Chute en dehors de la toile = - 1 pt.

11^{ème} élément de type « SALTO de secours » = - 1 pt par JUGE ÉXÉCUTION.

LES PÉNALITÉS ATTRIBUÉES PAR LE JUGE ARBITRE

Exigence manquante dans L1 = - 2 pts

Répétition dans L1 = - 2 pts

Élément supplémentaire = - 2 pts par JA (forfaitaire)

Chandelle finale en synchro : Si 1 compétiteur stoppe et l'autre fait une chandelle = - 0,4 pt par le JA

Non-respect de la tenue = - 0,2 pt (par enchaînement) (sous-vêtements visibles)

Une tenue absolument non conforme entraîne la disqualification pour le passage DNS.

Dépassement des 30" d'échauffement = - 0,3 pt

Signal de l'entraîneur ou du pareur = - 0,6 pt (forfaitaire)

Saut vertical = arrêt exercice

Dépassement du temps :

61" = - 0,2 pt

91" = - 0,4 pt

121" = - 0,6 pt

181" = DID NOT START

LE DÉPLACEMENT HORIZONTAL (HD)

La zone sans déduction de déplacement est délimitée par un carré de 108 cm x 108 cm.

Tableau de déductions dans le cas d'utilisation d'une machine à déplacement (Championnat de France par équipes, Masters et Championnat de France).

0.3	0.2		0.3
0.2	0.1	0.0	0.1
0.3	0.2		0.3

TABLEAU DE DÉDUCTIONS DANS LE CAS D'UN JUGEMENT SANS MACHINE À DÉPLACEMENT

Une note de déplacement horizontal (HD) sur 10 points sera attribuée à chaque passage par 2 juges. La moyenne des 2 notes donne la note HD.

- Les pénalités sont appliquées selon la répartition suivante :

3	1		3
2	1	+	1
3	1		3

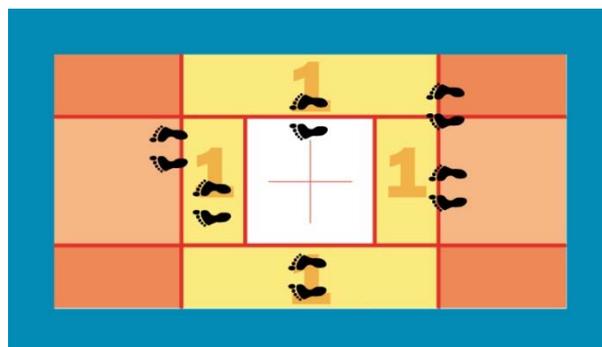
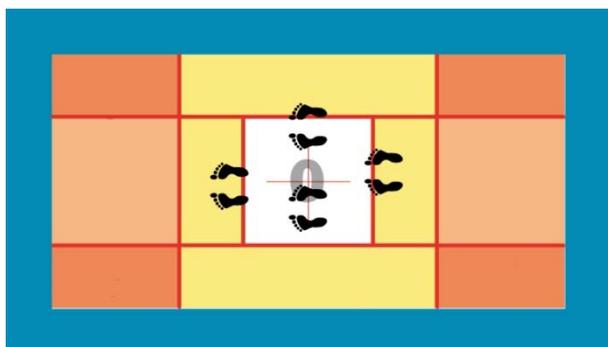
La ligne qui sépare deux niveaux de pénalité, appartient à la zone la plus faiblement pénalisée.

- Si un pied au moins est entièrement positionné à l'extérieur des limites d'une zone, la pénalité supérieure est appliquée.

Exemples :

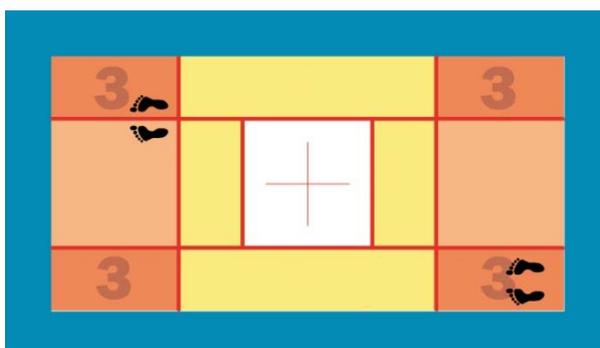
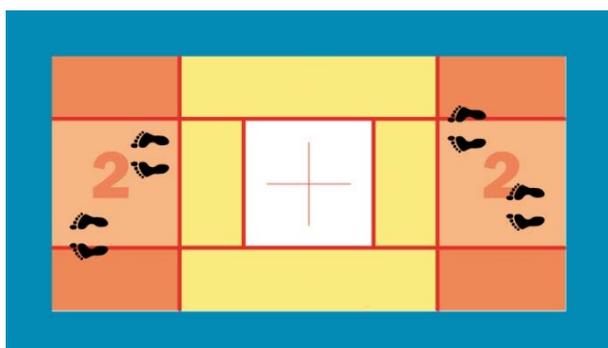
Aucune pénalité

Pénalité à 0,1 point



Pénalité à 0,2 point

Pénalité à 0,3 point





ADAPTATION DU CODE POUR CETTE FILIÈRE

La chandelle intermédiaire n'entraîne pas l'interruption de l'exercice.
Une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre par chandelle intermédiaire.

En cas d'interruption de l'exercice avant le 5^{ème} élément (maximum 4 éléments réalisés), le gymnaste est autorisé à recommencer 1 seule fois, immédiatement, sur indication du juge arbitre.

Une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre.

Une arrivée, pieds décalés, n'entraîne pas l'interruption de l'exercice.

Si un gymnaste réalise un nombre de rotations transversales supérieur au nombre indiqué dans le tableau des exigences, une pénalité de 2 pts est appliquée par le juge arbitre.

Il n'y a pas de notes HD et ToF.

Composition du jury :

1 juge arbitre + 4 juges E + 2 juges D (pas de notes HD et ToF).

Calcul de la note : addition des 2 notes médianes E + note D.

La note affichée par chaque juge à l'exécution ne peut pas être inférieure à 4 pts.

TABLEAUX DES EXERCICES ET MAXIMA DE LA FILIÈRE FÉDÉRALE

7-8 ans	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-17 ans	18 ans et +
Nés en 2011 - 2010	Nés en 2009 - 2008	Nés en 2007 - 2006	Nés en 2005 - 2004	Nés en 2003-2002 et 2001	Nés en 2000 et avant
Filles = 1.0	Filles = 1.4	Filles = 2.8	Filles = 4.0	Filles = 5.0	Filles = 5.9
Garçons = 1.0	Garçons = 1.4	Garçons = 2.8	Garçons = 4.4	Garçons = 5.7	Garçons = 6.0



PERFORMANCE

FILIÈRE NATIONALE INDIVIDUELLE

3 compétitions sélectives :			Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CdF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
9-10 ans	2008 et 2009	Filles	1.5 à 4.4	54.5	L* + L	8
		Garçons		54.0		
11-12 ans	2006 et 2007	Filles	2.9 à 4.4	55.0		
		Garçons		54.5		
13-14 ans	2004 et 2005	Filles	4.1 à 6.2	56.0		
		Garçons	4.5 à 7.4	56.0		
15-17 ans	2001 - 2002 - 2003	Filles	5.1 à 7.6	57.0		
		Garçons	5.8 à 9.0	58.0		
18 ans et +	2000 et avant	Filles	6.0 à 11.0	57.5		
		Garçons	7.0 à 14.0	59.0		

FILIÈRE NATIONALE SYNCHRONISÉE

3 compétitions sélectives :		Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CdF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 					
9-11 ans	2009, 2008 et 2007	1.5 à 4.4	37.0	L	8
12-14 ans	2006, 2005 et 2004	2.9 à 7.4	39.0		
15 ans et +	2003 et avant	5.1 à 12.5	41.0		



FILIÈRE ÉLITE INDIVIDUELLE

<u>3 compétitions sélectives :</u>			Difficulté Minimale du Libre 2	Total Sélectif	Contenu de Sélection	Nombre de Finalistes
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou Inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
			Libre 2			
11-12 ans	2007 et 2006 (2008 sur dérogation DTN)	Filles	4.5	80.0	L* + L	8
		Garçons				
13-14 ans	2005 et 2004 (2006 sur dérogation DTN)	Filles	6.3	84.0		
		Garçons	7.5	85.5		
15-17 ans	2003, 2002 et 2001 (2005 et 2004 sur dérogation DTN)	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG aménagé	
		Filles	9.5	87.0		
		Garçons	11.0	91.0		
18-20 ans	2000, 1999 et 1998	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG aménagé	
		Filles	11.9	90.5		
		Garçons	15.3	97.5		
Senior	2000 et avant (2001 sur dérogation DTN)	Difficulté minimale du Libre 1 + Libre 2			L1 + L2 CODE FIG	
		Filles	15.0	94.5		
		Garçons	19.5	103.0		

FILIÈRE ÉLITE SYNCHRONISÉE

3 compétitions sélectives :			Difficulté du libre	Total sélectif	Contenu de sélection	Nombre de finalistes CDF
<ul style="list-style-type: none"> ✓ La sélective 1 régionale ou inter-régionale ✓ La sélective 2 inter-régionale ✓ La sélective 3 inter-régionale 						
11-13 ans	2005, 2006 et 2007 (2008 sur dérogation DTN)	Mixte	4.5	39.0	L	8
14-17 ans	2001, 2002, 2003 et 2004 (2005 sur dérogation DTN)	Filles	6.5	41.0	L	
		Garçons	7.5	42.0		
18 ans et +	2000 et avant (2001, 2002 sur dérogation DTN)	Filles	8.6	43.0	L	
		Garçons	10.6	45.0		



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 2018 (mai 2018)

- A l'issue du Championnat de France par Équipes 2017 (novembre 2017) :
 - Les 5 clubs finalistes en Nationale 1 et les clubs Champions de France en Nationale 2 (soit 6 clubs masculins et 6 clubs féminins) sont sélectionnés pour participer en Nationale 1 lors du Championnat de France 2018,
 - Les clubs Champions de France en Nationale 3 (F et M) sont sélectionnés pour participer en Nationale 2 lors du Championnat de France 2018,
 - Les 23 autres équipes sont classées en fonction du score qu'elles auront réalisé lors des épreuves qualificatives du Championnat de France par Équipes 2017 (novembre 2017) :
 - Les 4 premières équipes de ce classement sont sélectionnées en Nationale 1,
 - Les 9 équipes suivantes de ce classement sont sélectionnées en Nationale 2,
 - Les 10 dernières équipes de ce classement constituent la Nationale 3,
 - En cas d'égalité entre 2 ou plusieurs équipes, elles sont départagées selon les critères suivants :
 - Les 3 meilleures notes E de l'équipe,
 - Les 3 meilleures notes T de l'équipe,
 - Si l'égalité subsiste, le score du meilleur gymnaste de l'équipe détermine le classement.
- Un club qui a une équipe sélectionnée en Nationale 1 peut présenter une équipe en Nationale 2 et une équipe en Nationale 3, si elles sont sélectionnées.
- Un club ne peut présenter qu'une seule équipe par niveau (féminin et masculin).
- Les clubs forfaits et les clubs réserves en Nationale 3 qui n'ont pas participé au Championnat de France par Équipes 2017, sont réserves en Nationale 3 pour le Championnat de France par Équipes 2018.
- La liste des clubs sélectionnés et clubs réserves pour le Championnat de France par Équipes 2018 est communiquée à l'issue du Championnat de France par Équipes 2017 (voir page 29 du règlement technique Trampoline).
- Le programme de la compétition est identique au Championnat de France par Équipes 2017.



PROGRAMME HANDI-TRAMP 2017 - 2018

EXERCICES DE BASE	AMÉNAGEMENTS	PÉNALITÉ EXÉ	Valeur DIFF	COMMENTAIRES	Mettre une croix si utilisé
SAUT GROUPE	prise d'au moins un genou	pénalité maxi 0.2 pour le groupé			
SAUT ÉCART	croix de St André	0,2			
	jambes en dessous du bassin à + 135°	0,2			
SAUT CARPÉ	jambes en dessous du bassin à + 135°	0,1			
½ VRILLE	si arrivée 1 pied mais enchaînement	pas de pénalité	0,1	autorisation de poursuivre	
VRILLE	possible par deux demi et pose de pied intermédiaire	0,2	0,2		
ASSIS DEBOUT	arrivée jambes fléchies ou décalées	0,2			
	le compétiteur reste assis et ne remonte pas	0,5		autorisation de poursuivre	
ASSIS ½ vrille DEBOUT	si la ½ vrille n'est pas complète	pas de pénalité	0,1		
	arrivée un pied mais enchaînement	pas de pénalité	0,1	autorisation de poursuivre	
	assis debout ½ tour debout	0,2	0,1		
1/2 ASSIS DEBOUT	si prise de diagonale mais enchaînement	pas de pénalité	0,1		
	½ debout assis debout	0,2	0,1		
½ ASSIS ½ DEBOUT	si prise de diagonale mais enchaînement	pas de pénalité	0,2		
VENTRE DEBOUT	4 pattes ventre 4 pattes debout	0,2	0,2	2 touches	
	4 pattes ventre debout	0,1	0,2	2 touches	
	ventre debout départ accroupis	0,1	0,2	2 touches	
	retour accroupis	0,1	0,1	1 touche	
	retour un pied avec enchaînement ou fin	pas de pénalité	0,1	autorisé si enchaînement	
½ VENTRE debout	demi debout + ventre debout	0,2	0,3	2 touches	
	demi 4 pattes ventre debout	0,1	0,3	2 touches	
	si diagonale	pas de pénalité			
DOS DEBOUT	pas de maintien de jambes au contact	pénalité habituelle			
	assis dos debout	0,2	0,2	2 touches	
	dos dos debout ou aide des mains	0,2	0,2	2 touches	
	dos assis debout	0,2	0,2	2 touches	
DOS ½ DEBOUT	si demi vrille non terminée mais enchaînement	pas de pénalité	0,3	2 touches	
1/2 DOS DEBOUT	si prise de diagonale mais enchaînement	pas de pénalité	0,3	2 touches	
	demi debout dos debout	0,2	0,3	2 touches	
½ DOS ½ DEBOUT	si prise de diagonale mais enchaînement	pas de pénalité	0,4	2 touches	

ÉLÉMENTS JOKER : Élément séparé

EXERCICES DE BASE	AMÉNAGEMENTS	PÉNALITÉ EXÉ	Valeur DIFF	COMMENTAIRES	Mettre une croix si utilisé
<i>SALTO AVANT GROUPE</i>	4 pattes rentré tête debout	0,1	0,3	POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER SÉPARÉMENT	
	4 pattes rentré tête debout + pose de mains	0,2	0,3		
	4 pattes rentré tête assis debout	0,2	0,3		
	debout fléchi rentré tête debout	0,1	0,3		
	debout fléchi rentré tête assis debout	0,2	0,3		
	debout rentré tête debout	0,1	0,3		
	Arrivée assis directe par le rentré tête	0,2	0,4		
	Arrivée debout talons déséquilibre arrière	0,1	0,4		
<i>SALTO ARRIÈRE GROUPE</i>	Pull-over par le groupé (bombe)	0,1	0,3	POSSIBILITÉ DE PRÉSENTER SÉPARÉMENT	
	Pull par chute dos bassin roulade rebond				
	avec pose de mains	0,2	0,3		
	Pull par chute dos bassin roulade rebond				
	sans pose de mains	0,1	0,3		
	Arrière arrivé 4 pattes (seul)	0,3	0,3		
	Arrière groupé diagonale	pas de pénalité	0,4		
<i>CAT TWIST</i>			0,2	À PRÉSENTER SÉPARÉMENT	
<i>ROLLER</i>			0,2		
<i>DOS ½ VENTRE DEBOUT</i>			0,2		
<i>ASSIS ½ VENTRE DEBOUT</i>			0,2		
<i>VENTRE ½ DOS DEBOUT</i>			0,2		
<i>VENTRE DOS DEBOUT</i>			0,3		
<i>VENTRE ½ VENTRE DEBOUT</i>			0,4		
<i>DOS ½ DOS DEBOUT</i>			0,4		
<i>CORSCREW</i>			0,5		

PÉNALITÉS D'EXÉCUTION SUPPLÉMENTAIRES ET AMÉNAGEMENTS AUTORISÉS

1. Les chandelles intermédiaires sont autorisées pour un total de trois au maximum.
2. Au-delà de trois chandelles, la pénalité est d'un point par chandelle supplémentaire.
3. Un élément difficile présent dans la liste spécifique peut être présenté et noté sur un point, séparément de l'enchaînement, (Joker), il peut remplacer une autre touche. Dans ce cas les neuf autres touches composant l'enchaînement sont présentées en un seul exercice sur neuf points auxquels s'ajoute le résultat obtenu en joker.
4. L'entraîneur peut être autorisé à parler à haute voix au compétiteur sans pénalité.
5. Le « lancer retiré » de tapis est autorisé si nécessaire, même au milieu du mouvement mais pénalisé de 0,2. Ce jet de tapis n'est pas compté comme une interruption d'exercice.
6. Le temps de départ peut être augmenté si nécessaire de 30 secondes de plus, par pénalité mais les pénalités restent les mêmes (0,1 pour 1'30 / 0,2 pour 2' / 0,3 pour 2'30)
7. Tous les éléments de base trampoline sont remplaçables par des éléments d'adaptation ou d'aménagements figurant dans une grille correspondante, moyennant un système de pénalités en exécution. (Voir éléments d'aménagement)
8. La valeur en difficulté d'un élément aménagé figure dans le tableau des éléments autorisés, il ne représente qu'une seule touche, ou le même nombre de touches que l'élément de base qu'il remplace.
9. L'aide à la réalisation d'un salto est autorisée si l'exercice est présenté séparément dans le cadre du « Joker » pénalité de 0,3 en exécution.
10. La parade sur le trampoline sans aide à la réalisation est autorisée sans le cadre du « joker » pénalité 0,2 pour la touche
11. La parade sur le trampoline par sécurité peut être autorisée pour la durée de tout le mouvement si le pareur est du côté opposé au jury et qu'il ne touche pas le compétiteur : pénalité de 0.3 retirés lors la pénalité de stabilité finale.
12. Dans le cas d'un arrêt total d'exercice par chute, ou coupure de toile suivi d'une reprise de la suite de l'exercice, l'arrêt n'est pas considéré comme une interruption mais la pénalité est de 1 point.
13. L'arrêt final n'est pas pénalisé s'il est effectué sur un pied
14. Au cours d'un enchaînement, une liaison entre deux figures qui se fait seulement sur un pied ne donne pas d'arrêt d'exercice mais une pénalité de 0,3 en exécution.
15. Un oubli d'un élément est pénalisé d'un point mais il n'y a pas d'interruption d'exercice. (Réservé handicap mental)
16. Erreur de départ ou oubli dans les 3 premières touches. Autorisation de recommencer mais pénalité de 0,3
17. Un seul élément peut être répété une seule fois, sans avoir de pénalité.
18. La pénalité finale sur les 3 secondes d'arrêt n'est pas appliquée, si intention visible d'arrêt puis déséquilibre du au handicap. (Réservé pour handicap physique jambes.)
19. Dans le cas d'une orthèse ou prothèse, le port du sokol est aménageable en pantalon blanc.
20. En filière FIR HANDI, catégories juniors seniors filles, le port du short collant est autorisé par-dessus le justaucorps.
21. Dans le cas d'un problème mental, l'entraîneur peut solliciter du JA l'autorisation de passer en dernier dans l'échauffement et en premier dans la compétition, de manière à ce que l'enchaînement soit conservé en mémoire. Pénalité : 0,1
22. Dans le cas d'un handicap avéré sur l'incapacité de tendre les pointes la pénalité du pied n'est pas appliquée.

TABLEAU SYNOPTIQUE TRAMPOLINE

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIERES	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Contenus de sélection	Difficulté du Libre	Total Sélect.	Épreuves sélectives	Finale	Certificat médical Élite	
		2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000 et -							
 ÉLITE	ÉLITE												Senior	L1 + L2 Règl't Inter	F: L1+L2=15.0 G: L1+L2=19.5	F: 94.5 G: 103.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes aux Masters et au Chpt de France	Oui	
														18-20 ans	L1 + L2 Règl't Inter aménagé	F: L1+L2=11.9 G: L1+L2=15.3			F: 90.5 G: 97.5	
														15-17 ans	L1 + L2 Règl't Inter. aménagé	F: 9.5 G: 11.0			F: 87.0 G: 91.0	
														13-14 ans	L* + L	F: 6.3 G: 7.5			F: 84.0 G: 85.5	
														11-12 ans	L* + L	F: 4.5 G: 4.5			F: 80.0 G: 80.0	Non
 PERFORMANCE	NATIONALE												18 ans et +	L* + L	F: 6.0 à 11.0 G: 7.0 à 14.0	F: 57.5 G: 59.0	Sélective 1 régions <u>ou</u> regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au Chpt de France	Non	
														15-17 ans	L* + L	F: 5.1 à 7.6 G: 5.8 à 9.0			F: 57.0 G: 58.0	
														13-14 ans	L* + L	F: 4.1 à 6.2 G: 4.5 à 7.4			F: 56.0 G: 56.0	
														11-12 ans	L* + L	F & G: 2.9 à 4.4			F: 55.0 G: 54.5	
														9-10 ans	L* + L	F & G: 1.5 à 4.4			F: 54.5 G: 54.0	
 FÉDÉRAL	FÉDÉRALE												18 ans et +	L* + L	F: maxi 5.9 G: maxi 6.0	Participation aux compétitions sélectives	Compétitions de niveau département / inter-département <u>ou</u> région / région <u>ou</u> regroupement	Non	Non	
														15-17 ans	L* + L					F: maxi 5.0 G: maxi 5.7
														13-14 ans	L* + L					F: maxi 4.0 G: maxi 4.4
														11-12 ans	L* + L					F & G: maxi 2.8
														9-10 ans	L* + L					F & G: maxi 1.4
														7-8 ans	L* + L					F & G: maxi 1.0

TABLEAU SYNOPTIQUE TRAMPOLINE

SYNCHRONISÉ

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Contenus de sélection	Difficulté du Libre	Total Sélect.	Épreuves sélectives	Finale	Certificat médical Élite	
		2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000 et -							
 ÉLITE	ÉLITE SYNCHRONISÉE										18 ans et +	L	F : 8.6 G : 10.6	F : 43.0 G : 45.0	Sélective 1 régions ou regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au Chtp de France	Oui	
		14-17 ans											L	F : 6.5 G : 7.5			F : 41.0 G : 42.0	
		11-13 ans (Mixte)												L	4.5	39.0		Non
 PERFORMANCE	NATIONALE SYNCHRONISÉE						15 ans et + (Mixte)					L	5.1 à 12.5	41.0	Sélective 1 régions ou regroupement Sélective 2 inter-régions Sélective 3 inter-régions	8 finalistes au Chtp de France	Non	
		12-14 ans (Mixte)											L	2.9 à 7.4				39.0
		9-11 ans (Mixte)											L	1.5 à 4.4				37.0



CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

QUALIFICATION POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES 2018 (mai 2018)

À l'issue du Championnat de France par Équipes 2017, les 3 premiers clubs en Nationale 1 M et Nationale 1 F sont qualifiés d'office au Championnat de France par Équipes Nationale 1 2018.

Les 7 places restantes en Nationale 1 M et Nationale 1 F ainsi que les 10 places en Nationale 2 M et Nationale 2 F seront déterminées comme suit :

À l'issue des deux premières sélectives inter-régionales 2018 de chaque territoire, il est établi un classement des clubs féminins et masculins par addition des 3 meilleurs totaux de qualifications des gymnastes selon les dispositions spécifiques suivantes :

- Nationale 11-12 ans : prise en compte du score du bloc 1 (imposé + libre) minoré de 2 points par souci d'équité entre les séries de 5 touches et 8 touches,
- Nationale 13-14 ans : prise en compte du score des épreuves libres minoré de 3 points par souci d'équité entre les séries de 5 touches et 8 touches,
- Nationale 15-17 ans : score minoré de 5 points (3 points pour rééquilibrer le 5 touches, 2 points pour rééquilibrer les bonus),
- Élite 13-14 ans : prise en compte du score des épreuves libres minoré de 2 points pour rééquilibrer les bonus.

En cas d'égalité, le rang est déterminé selon l'ordre des critères suivants :

- Nombre total de gymnastes sélectionnés au Championnat de France (Élite, Nationale),
- Nombre de gymnastes sélectionnés au Championnat de France Élite,
- Nombre de gymnastes sélectionnés au Championnat de France Nationale,
- Nombre de compétiteurs Tumbling (toutes filières confondues) à la date du Championnat de France.

TABLEAU SYNOPTIQUE TUMBLING

INDIVIDUEL

NIVEAU DE PRATIQUE	FILIÈRES	9 ans	10 ans	11 ans	12 ans	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et +	Programme	Minima de difficulté	Minima sur le total	Épreuves sélectives	Finalité	Nombre de sélectionnés CDF	Certificat médical Élite	
		2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000 et -								
 ÉLITE	FILIÈRE ÉLITE										18 ans et +	FIG	F : 7.7 H : 10.6	F : 55.7 H : 58.6	Sélectives inter-régionales + Masters	CDF individuel	Tous ceux qui ont fait les minima	Oui	
											15-17 ans**	FIG	F : 6.4 H : 7.7	F : 55.4 H : 55.7			Les 16 premiers avec respect des minima		
								13-14 ans***					FFGym	5.0			53.0		Les 16 premiers avec respect des minima
 PERFORMANCE	FILIÈRE NATIONALE										18 ans et +	FFGym	F : 2.9 H : 3.9	F : 52.4 H : 51.9	Sélectives inter-régionales	CDF individuel	Tous ceux qui ont fait les minima	Non	
											15-17 ans		3.8	53.3			Les 16 premiers avec respect des minima		
								13-14 ans						2.3 sur les épreuves libres			51.8 sur les épreuves libres		Les 16 premiers avec respect des minima
						11-12 ans								1.2 sur le libre			48.6 sur le Bloc 1		Sélectives inter-régionales + Masters
 FÉDÉRAL	FILIÈRE FÉDÉRALE										15 ans et +	FFGym	-	-	Inter-département ou région	Championnat régional ou regroupement	-	Non	
											12-14 ans		-	-			-		
													9-11 ans	-			-		-

* 17 ans autorisés sur dérogation DTN

** 14 ans autorisés sur dérogation DTN

*** 12 ans autorisés sur dérogation DTN

ÉQUIPE

 PERFORMANCE	FILIÈRE NATIONALE	Nationale 1										FFGym	-	-	2 premières sélectives inter-régionales de chaque territoire	CDF par équipe	-	Non
		Nationale 2																
 FÉDÉRAL	FILIÈRE FÉDÉRALE	Challenge Toutes Catégories										FFGym	-	-	Équipes ayant participé au championnat régional ou regroupement	Trophée Fédéral	-	Non
		Challenge 9-14 ans																



LE HAUT NIVEAU : TRAMPOLINE / TUMBLING

Toutes les informations concernant les secteurs du Haut Niveau sont disponibles et régulièrement mises à jour dans la base documentaire du site fédéral.

Procédures d'accès aux compétitions nationales pour les gymnastes évoluant au sein de la Filière Élite (et NA 11-12 pour le TU)

Dans le but de simplifier le parcours national des gymnastes inscrits dans une démarche de haut niveau, les modalités d'accès ainsi que le calendrier compétitif ont évolué.

Plusieurs éléments ont guidé la réflexion :

- Renforcer la notion de permanence de l'entraînement nécessaire dans le cadre d'un entraînement visant la haute performance,
- Faciliter l'accès aux compétitions nationales au profit d'une dynamique de progression sportive plus structurée dans le temps,
- Rendre plus lisible le chemin de sélection de nos gymnastes vers les collectifs nationaux et compétitions internationales.

Pour les gymnastes évoluant au sein d'une même catégorie entre N et N+1

Les gymnastes évoluant dans une des catégories de la filière Élite au Championnat de France 2018, sélectionnés par le processus habituel, seront qualifiés d'office aux Championnats de France N+1, **sous réserve de :**

- réaliser les minima d'accession au championnat de France lors des épreuves qualificatives du championnat de France de l'année N,
- prendre part aux Masters de la saison sportive N+1. A l'issue des Masters, les sélections seront alors validées.

Ainsi, les gymnastes pourront se servir des étapes sélectives comme banc d'essai pour tester de nouveaux programmes, progresser dans les différents compartiments de la performance.

Pour le TU, les NA 11-12 sont concernés par le point 1.1 uniquement

Pour les gymnastes montant de catégorie entre N et N+1

Ceux-ci se verront qualifiés d'office dans la catégorie immédiatement supérieure en **filière Nationale**. L'objectif étant que ces gymnastes aidés de leur entraîneur se centrent sur une progression logique vers l'accès en catégorie Élite supérieure pour laquelle ils devront passer par le processus de sélection habituel, plutôt que de chercher à assurer des sélections dans un niveau inférieur.

A partir de la saison 2018-2019, ces gymnastes pourront tenter d'obtenir leur qualification pour le Championnat de France 2019 en Filière Élite dès les Masters d'octobre 2018 (cf. processus de dérogation d'âge, mentionné dans le règlement technique).

LE SECTEUR JEUNESSE TRAMPOLINE

Au niveau National

Dans le but de poursuivre son processus d'identification et d'accompagnement des jeunes talents, le secteur jeunesse met en place différentes étapes tout au long du parcours de formation sportive. Ce programme s'adresse aux gymnastes âgés de 11 à 14 ans en référence à l'année civile.

Au niveau national, 3 temps forts jalonnent donc une année sportive.

Les compétitions

Le secteur jeunesse s'appuie sur deux compétitions de référence, filière Élite catégories 11-12 ans et 13-14 ans. Les Masters et le Championnat de France constituent donc deux temps de revue des effectifs.

Le Programme National d'Évaluation (PNE)

Le PNE vient en complément des procédures Gym Eval visant l'intégration en structure du Projet de Performance Fédéral ou l'identification PPF à titre individuel.

Le contenu du PNE constitue non seulement une base d'évaluation mais aussi d'entraînement au quotidien avec les gymnastes, par sa **valeur pédagogique**. En effet, les critères de validation pour chaque élément ont été pensés pour être étroitement liés au respect des exigences du Code de Pointage mais aussi impulser une forme de travail efficace facilitant la progression ultérieure.

Ces évaluations constituent un filtre obligatoire, pour tout gymnaste prétendant :

- Être retenu à titre individuel en identification PPF - ou reconduit(e),
- Intégrer une structure de haut niveau,
- Être retenu pour les actions nationales de stages ou compétition au titre de la FFGym,
- Obtenir les points « ranking list » attribués selon le profil de performance.

Le profil de performance correspond aux caractéristiques individuelles d'un(e) gymnaste, dans les différents compartiments de la performance, à un moment donné. Les évaluations permettent de décliner des orientations de travail, à court, moyen et long terme mais aussi de quantifier la progression d'une année sur l'autre.

Le PNE comporte à la fois des évaluations **physiques** et des évaluations **techniques**.

Toutes les informations concernant la 4^{ème} édition du Programme National d'Évaluation en Trampoline, telles que les contenus, modalités d'évaluation, barèmes, sont mises à jour et disponibles dans la base documentaire du site fédéral, section Haut Niveau, Trampoline, Secteur Jeunesse.



Les stages

De l'analyse croisée des compétitions nationales (revues d'effectif) et des résultats du PNE, des actions nationales de stage se dérouleront comme suit :

- Avril 2018 : stage en amont du processus Gym Eval,
- Juillet 2018 : un camp d'été unique, regroupant les meilleurs gymnastes ponctue la saison (tous secteurs haut niveau confondus),
- Toussaint 2018 : Stage de préparation (tournoi, compétitions internationales).

L'organisation sur le territoire

Les étapes en région ou inter-région se déroulent sous la responsabilité des équipes techniques correspondantes. Celles-ci ont la charge de mettre en place un ou plusieurs stages et d'orienter les meilleurs gymnastes vers les évaluations nationales. Les orientations de travail au cours des sessions de stage peuvent s'appuyer sur le PNE.



LE SECTEUR JEUNESSE TUMBLING

A l'image du Trampoline, le secteur Jeunesse Tumbling poursuit sa démarche de structuration.

Dans le but de parfaire son processus d'identification et d'accompagnement des jeunes talents, le secteur jeunesse met en place différentes étapes tout au long du parcours de formation sportive. Ce programme s'adresse aux gymnastes âgés de 11 à 14 ans en référence à l'année civile.

Au niveau national, trois temps forts jalonnent donc une année sportive.

Les compétitions

Le secteur jeunesse s'appuie sur deux compétitions de référence, filière Nationale catégorie 11-12 ans et filière Élite catégorie 13-14 ans. Les Masters et le Championnat de France constituent donc deux temps de revue des effectifs.

Le Programme National d'Évaluation (PNE)

Le PNE en Tumbling est en cours de construction, la 1^{ère} édition aura lieu dans le courant de la saison sportive 2017-2018.

Toutes les informations complémentaires, telles que les contenus, modalités d'évaluation, barèmes, seront mises en ligne dans la base documentaire du site fédéral, section Haut Niveau, Tumbling, Secteur Jeunesse.

Le camp d'été National

L'analyse croisée des compétitions nationales (revues d'effectif) et les résultats du PNE, permettront de déterminer la liste des gymnastes susceptibles de prendre part au camp d'été national en Tumbling.